

SNUipp - FSU

Unitaires 10

EN GREVE POUR L'ECOLE !

Gel du point d'indice, retour du jour de carence, budget en trompe-l'œil. Décidément, l'école de la confiance après la deuxième rentrée du ministre des neurosciences manque de preuves d'amour.

É **D** **I** **T** **O** Avec une dotation en postes largement insuffisante pour abaisser les effectifs par classe, la multiplication de recettes et de guides de « prêt-à-enseigner » et des tests évaluatifs « neuro-instrumentalisés », c'est plutôt l'école de la défiance qui s'installe. C'est par la grève et les manifestations que les enseignantes et les enseignants l'exprimeront

les 9 octobre et 12 novembre

Budget, mauvaise équation pour l'école

Les mesures budgétaires annoncées pour l'Éducation nationale sont à la mesure du désinvestissement prévu pour l'ensemble de la Fonction publique.

Une cuillère de fondamentaux ?

Mais qu'à cela ne tienne, ce gouvernement n'a pas froid aux yeux et la rue de Grenelle a annoncé dans un communiqué qu'il fallait « rompre avec une politique quantitative dont les résultats ne sont pas au rendez-vous ». Une ritournelle facile à laquelle s'ajoute la multiplication de recettes sorties des fonds de tiroir pour remettre l'école dans le droit chemin d'un retour aux fondamentaux, dont on ne sait plus à vrai dire, depuis combien de temps elle y retourne ! Autant de raisons d'être dans l'action par la grève le **9 octobre prochain dans le cadre de la journée interprofessionnelle** de mobilisation sur les questions budgétaires et la réforme de la fonction publique. Un projet de réforme qui affiche sans rougir le développement du salaire au mérite, le recrutement accru de contractuels et la remise en cause des instances de concertation comme les CAPD. Une mobilisation qui se poursuivra par une nouvelle **journée de grève le 12 novembre** à l'appel des fédérations syndicales de l'éducation.

RDV 10 H 00 devant la Préfecture de l'Aube

Mais agir pour l'école et les élèves, c'est aussi s'informer et se former ! Ce journal y est entièrement consacré !

A très bientôt !



Fédération Syndicale Unitaire

Numéro
140
OCTOBRE
2018

Contact
3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes
03-25-73-70-07
snu10@snuipp.fr

CPPAP
1219 S 07094
ISSN
2263 - 679X

Imprimeur & Editeur
SNUipp-FSU AUBE
3 bis rue Voltaire
10 000 TROYES

Directeur de publication
Jean Denis BRUNETTE

10 Numéros par an
Prix unitaire de 0,70 €

TROYES PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 04 octobre 2018

ELECTIONS PROFESSIONNELLES
Du 29 novembre
au 6 décembre 2018

Changeons l'école,
votons !

SNUipp FSU

SOMMAIRE

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE!



Edito	P1
Stage maternelle du 16 novembre 2018	P2
Stage métier FSU du 22 novembre 2018	P3
<i>Enseigner, notre défi ?</i>	
Réunion d'information syndicale	
<i>Spéciale PsyEN</i>	
Dates des futurs stages de formation syndicale	
Modalités de participation	P4

STAGE MATERNELLE

CONDITIONS D'EXERCICE ET DE PRATIQUES
D'ÉVALUATION DIFFÉRENTES DES ENFANTS

Vendredi 16 novembre

ESPE de Troyes

avec Pascale Garnier

Docteure en Sociologie
Professeure en Sciences de l'Éducation
à Paris 13
Directrice du laboratoire Expertice



et Marie Rose Cornu du secteur
éducatif du SNUIPP national

<http://10.snuipp.fr/spip.php?article814>

9h30	Accueil
10h00	Intervention de Marie Rose CORNU
12h00	Pause déjeuner
13h30	Intervention de Pascale GARNIER Débat et questions
14h30	Travail en petits groupes de réflexion - évaluation dans le fonctionnement de l'équipe pédagogique ? - l'évaluation dans la relation aux parents ? - la place et le rôle des enfants dans l'évaluation ? - les rapports l'évaluation et les apprentissage ?
15h45	Mise en commun
16h30	Fin de la journée



INTERVENTION DE PASCALE GARNIER

L'école maternelle vue d'ici et vue de Norvège

Après avoir présenté les ambitions, les enjeux et les défis des programmes de 2015 pour l'école maternelle, Pascale Garnier présentera brièvement une recherche menée au sein du laboratoire Expertice, conjointement avec des collègues norvégiennes dans les structures préscolaires à Oslo, en crèche et écoles maternelles en Ile de France.

Il s'agira d'analyser des conditions d'exercice et des pratiques très différentes, en interrogeant notamment le domaine de l'évaluation des enfants.

INTERVENTION DE MARIE ROSE CORNU

Le métier d'enseignant a changé. Enseigner aujourd'hui c'est faire face à des problématiques nouvelles: élèves à besoins éducatifs particuliers, effectifs en hausse, absence de formation, manque d'accompagnement, exigence et angoisse des familles croissantes, programmes modifiés à chaque gouvernance, injonctions de l'administration, risque de disparition de la spécificité de la maternelle avec les fusions d'école...

En l'absence de formation, de temps pour réfléchir, pour rencontrer les familles, en l'absence de soutien et d'accompagnement, les conditions de travail se dégradent.

Nous échangerons sur ce qui fait que le métier a changé et que le climat scolaire se détériore. En débattant collectivement sur les questions de professionnalité, de travail en équipe, de collaboration avec les partenaires à partir des réalités de terrain, nous essayerons de comprendre et prendre de la distance afin de faire émerger des propositions d'actions.

Autorisation d'absence à faire parvenir à l'administration

avant le 16 octobre 2018.

**MODALITÉS DE PARTICIPATION EN
PAGE 4**



STAGE METIER

ENSEIGNER, NOTRE DÉFI?

Jeudi 22 novembre 2018

(9h30-16h30)

Lycée Marie de Champagne à Troyes



avec **Catherine Remermier**
conseillère-psychologue au C.I.O. d'Aulnay
associée de l'équipe Psychologie du travail et
clinique de l'activité du CNAM dirigée par
Yves Clot

groupe métier national SNES-FSU

Et **Yannick Lefebvre**, secrétaire académique SNES-FSU
académie de Reims

et **Marthe Léman**, groupe métier SNES-FSU

Nos métiers en questions

Que signifie faire du « bon travail »?

Quelles difficultés à enseigner en 2018?

*Charge de travail qui augmente, prescriptions
difficiles à appliquer, souvent contradictoires...*

*Les enseignants « tiennent » mais sont de plus
en plus nombreux à douter de l'efficacité de leur ac-
tion dans ce contexte.*

*L'objet de ce stage sera d'une part d'identifier les
difficultés du métier, donc les difficultés collectives qui
sont souvent perçues de manière personnelle; d'autre
part d'explorer les pistes de l'action collective pour
une réappropriation de nos métiers et une reconquête
de l'efficacité.*



Autorisation d'absence à faire parvenir
à l'administration
avant le 22 octobre 2018.

MODALITÉS PAGE 4



RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

Spéciale PsyEN



Lundi 19 novembre 2018

9H30 à 12H00

ESPE de Troyes

Syndiqué(e) ou non, participer à une RIS est un droit.

Modalités d'inscriptions sur notre blog:

<http://10.snuipp.fr/spip.php?article818>



A VOS AGENDAS!

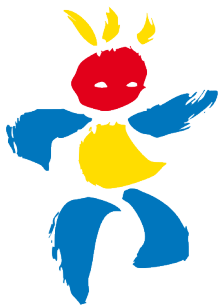
La section auboise du SNUIPP-FSU a programmé deux autres stages de formation syndicale cette année scolaire. Ils sont de droit et ouverts à tous, alors prenez -en note!

► Un stage sur l'avenir de la **SEGPA** le mardi 15 janvier 2019.

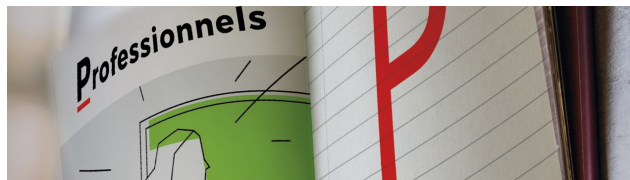


► Un stage sur « la loi à l'école » le **vendredi 22 mars 2019**, animé par **Bernard Defrance**, professeur de psychopédagogie et de philosophie de l'éducation en École normale d'instituteurs et professeur de philosophie en lycée (actuellement en retraite), auteur de de La violence à l'école, ed Syros et Le droit dans l'école ou les principes du droit appliqués à l'institution scolaire, ed Labor.





SNUipp - FSU



PARTICIPER A UN STAGE EST UN DROIT

Comment participer ?

Informez le **DASEN** sous couvert de votre IEN de votre participation par courrier (voir ci-contre) **1 mois avant la date du stage, soit avant le**

16 OCTOBRE 2018 pour le Stage Maternelle

22 OCTOBRE 2018 pour la Stage FSU

Informez le SNUipp-FSU Aube dans les plus brefs délais en utilisant le bulletin ci-contre mais **de préférence en utilisant notre formulaire en ligne.**

Qui peut participer ?

Tout enseignant qui est intéressé par un stage de formation syndicale, syndiqué ou non syndiqué, qu'il travaille en maternelle, à l'école élémentaire, dans un Rased, ou comme remplaçant.

Est-ce que je serai remplacé(e) ?

Soyons francs, compte-tenu des difficultés de remplacement, il y a un risque pour que vous ne soyez pas remplacé(e). Informer dans ce cas votre IEN qu'une organisation interne à votre école peut cependant être trouvée. **L'absence de remplaçant ne peut vous empêcher, à elle seule, d'assister à la journée de stage.**

Est-ce que je serai rémunéré(e) ?

Assister à une journée de réflexion pédagogique organisée par un syndicat est un droit. Vous serez rémunéré(e) comme pour une journée de travail.

Est-ce que cela m'engage à quelque chose ?

Nous espérons que vous participerez à une journée riche en débats, en informations, en idées... **Mais venir à cette journée ne vous engage à rien d'autre.**



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !



MODELE DE COURRIER AU DASEN

à télécharger sur notre blog

Nom, prénom A, le.....

Fonction et poste

École

à Monsieur le directeur académique de l'Aube

S/C de M l' IEN de.....

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le pour participer à un stage de formation syndicale qui se déroulera (nom de l'établissement).....

Il est organisé sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Signature

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer au SNUIPP-FSU 10 mais à renseigner en ligne de préférence

Prénom :

Ecole :

Circonscription IEN :

Mail :

Téléphone :

Je souhaite participer au stage :

Maternelle, le vendredi 16 novembre 2018

Enseigner, notre défi?, le jeudi 22 novembre 2018

Je prendrai le repas à l'ESPE Oui Non

Contact

3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes

03-25-73-70-07

snu10@snuipp.fr

Blog

http://10.snuipp.fr

Infos

Ce journal est édité par la section du SNUipp-FSU Aube. Il est financé par les cotisations de ses adhérents.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Contactez-nous.